



HAUT-COMMISSARIAT DE LA RÉPUBLIQUE EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Papeete, le 29 mars 2020

Coronavirus

Point de situation : résidents rapatriés depuis la Métropole mis en stricte quatorzaine depuis leur arrivée

L'État et le Pays travaillent de concert pour veiller à ce que les personnes résidentes rentrées en Polynésie française depuis la métropole ou l'étranger, respectent 14 jours de strict confinement. Il leur est simplement demandé de donner 14 jours de leur liberté d'aller et venir, pour sauver des vies !

Plus encore que d'autres, ils doivent respecter les mesures barrières avec leurs proches, lorsqu'ils sont résidents de Tahiti, ou avec les personnes regroupées dans les sites de confinement lorsque ces personnes sont originaires des îles.

Des contrôles journaliers sont effectués par les autorités pour vérifier que les règles sont bien respectées par les quelques personnes qui n'auraient pas encore pleinement pris conscience de la responsabilité qui leur incombe de protéger des vies.

ADOPTÉZ LES MESURES BARRIÈRES POUR VOUS PROTÉGER CONTRE LE COVID-19



Se laver les mains
régulièrement



Utiliser des mouchoirs
à usage unique



Tousser ou éternuer
dans le pli de coude



Saluer sans se serrer la main,
éviter les embrassades



Appeler le 15 et porter un
masque en cas de symptômes

Cabinet

Bureau de la communication interministérielle

Tél. : (689) 40 46 85 63 – Port. : (689) 89 43 00 31
Mél : communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr
www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr

BP 115 – 98713 Papeete
Avenue Pouvana'a a Oopa